



Le JOURNAL

AVRIL 2024

www.saintbarnabesud.ca



Société
canadienne
du cancer

C'est le mois
de la Jonquille,
**donnez
généreusement!**



8 AVRIL 2024

ÉCLIPSE TOTALE
DE SOLEIL

Informations :
www.eclipsequebec.ca



Ici se trouvent des employés

Accueillants

Bienveillants

Sans jugement

Municipalité engagée

À l'intérieur ce mois-ci :

- | | | | |
|----|--|----|------------------|
| 03 | Calendrier | 14 | Bibliothèque |
| 04 | Avis public
Messages aux citoyens | 16 | À ne pas manquer |
| 08 | FADOQ | 19 | UPA |
| 09 | Loisirs | 20 | Procès-verbal |
| 11 | Journée de la persévérance
scolaire | 24 | Régie Incendie |
| 12 | Camps sportifs | 25 | RIAM |
| | | 26 | Communiqués |
| | | | Et plus! |

Le JOURNAL de Saint-Barnabé-Sud

Tous vos articles devront nous parvenir au bureau municipal avant le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant
165, rang Michaudville • info@saintbarnabesud.ca



*Formons un tout
pour notre avenir*

MUNICIPALITÉ DE Saint-Barnabé-Sud



Alain Jobin

Maire

Président du conseil d'administration Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
Président du conseil d'administration Régie d'aqueduc Richelieu-Centre
Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Jean-Sébastien Savaria

Conseiller Délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre
Délégué substitut; à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Johanne Picard

Conseillère
Déléguée substitut à la Régie d'Acton et des Maskoutains



Gabriel Lapointe

Conseiller
Délégué au service de la voirie et des cours d'eau



Dominique Lussier

Conseillère
Mairesse Suppléante
Déléguée des loisirs, des sports et de la culture



Marcel Therrien

Conseiller
Délégué au service de la voirie et des cours d'eau
Délégué de la MADA
Délégué responsable des dossiers patrimoniaux
Délégué de la politique familiale



Yves Guérette

Conseiller
Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

BUREAU MUNICIPAL

Téléphone : 450 792-3030
Site internet : www.saintbarnabesud.ca
Courriel : info@saintbarnabesud.ca

Directrice-générale et greffière trésorière : Linda Normandeau : poste 1
Adjointe administrative – comptabilité : Marie-Eve Colas..... poste 2
Adjointe administrative : Laetitia Feller poste 0
Inspecteur municipal : Francis Grégoire : poste 3

INSPECTEUR MUNICIPAL, URBANISME ET PERMIS

.....450 792-3030 poste 4

CONTRÔLE ANIMALIER

Société protectrice des animaux Drummond :Sans frais : 1 855 472-5700

CENTRE MULTIFONCTIONNEL - 233, rang de Michaudville

Pour réservation contactez le bureau municipal : 792-3030 poste 0
.....ou info@saintbarnabesud.ca

PRESBYTÈRE – 931, St-Édouard, Saint-Jude : 450 792-3943

LOISIRS loisirs@saintbarnabesud.ca

Comité: Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente –
Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE450 792-3030 Poste 6

Heures d'ouverture :

MERCREDI 18 H 30 À 20 H – SAMEDI 9 H 30 À 11 H

Responsable : Mélina Doyon 450 502-8448

AUTRES SERVICES

Bureau de poste Saint-Barnabé-Sud : 450 792-3441

Régie d'Aqueduc : 450 792-2001

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains,

matières résiduelles : 450 774-2350

Dépôt des matières recyclables :1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

MRC Maskoutains : Administration générale : 450 774-3141

Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains :

Directrice générale : Andrée-Anne Beauregard courriel : dg@ripinm.ca












Directeur du service incendie : courriel : direction@ripinm.ca

URGENCES SEULEMENT **911**

S.V.P. Faire parvenir vos documents à publier AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant.

Crédit photos : Sophie Caron

AVRIL 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1  BUREAU MUNICIPAL FERME TOTAL FITNESS EMB 19h.40	2 COURS DE DANSE 13h SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19h.30 YOGA 19h.30	3  DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h.30 à 20h BADMINTON 19h	4  ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	5  ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	6 BIBLIO 9h.30 à 11h
7	8	9 COURS DE DANSE 13h YOGA 19h.30	10  RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h BADMINTON 19h	11  ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	12  PRIX DISTINCTION FAMILLE : DATE LIMITE AUJOURD'HUI !	13
14	15	16 COURS DE DANSE 13h AGA FADOQ 17h.30 YOGA 19h.30	17  DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h.30 à 20h BADMINTON 19h	18  ORGANIQUE (bac brun) FADOQ BINGO 19h PICKLEBALL 19h	19	20 BIBLIO 9h.30 à 11h FADOQ SOIRÉE DE DANSE 19h.15
21	22	23 COURS DE DANSE 13h YOGA 19h.30	24  TAXES MUNICIPALES : 2ÈME VERSEMENT RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h BADMINTON 19h	25  ORGANIQUE (bac brun) BIBLIO - ATELIER LITTÉRAIRE 19h BINGO 19h PICKLEBALL 19h	26	27 BIBLIO 9h.30 à 11h
28	29	30 DERNIER JOUR POUR LES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES ! COURS DE DANSE 13h YOGA 19h.30				



NUMÉRO D'URGENCE TRAVAUX PUBLICS SEULEMENT



Fuite et fermeture
d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 792-3030 poste 5014

ATTENTION ATTENTION

Veillez prendre note que le **poste 5014**
n'est que pour des **URGENCES QUI**
NÉCESSITENT DES DÉPLACEMENTS
IMMÉDIATS en travaux publics.

Heures d'ouverture du bureau municipal



Du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h 30
et 13 h à 16 h 30



Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 05-2023 portant sur la révision du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres

PRENEZ AVIS QUE :

Lors de la séance du 12 mars 2024 fut adopté le Règlement numéro 05-2023 portant sur la révision du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres.

Copie de ce règlement est consultable sur le site Internet de la municipalité ou en faisant une demande à la soussignée.

Ce règlement entre en vigueur selon la Loi.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 13 mars 2024

Linda Normandeau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CONGÉ PASCAL

À l'occasion du congé de Pâques, lundi
1^{er} avril 2024 sera un congé férié.

Nous serons de retour selon l'horaire
habituel dès mardi 2 avril 2024.

*L'équipe municipale vous souhaite un beau
congé Pascal et d'agréables
moments en famille !*





ABRIS D'AUTOS

DATE LIMITE

Notez que la date limite pour enlever les abris temporaires est le **30 avril 2024**.

Passé ce délai, la municipalité verra à appliquer son règlement.

Appel aux membres POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE 2024



La Municipalité est à la recherche de citoyens ayant envie de s'impliquer le temps de quelques réunions qui serviront à revoir la politique familiale municipale.

Les rencontres prévues se dérouleront au Centre multifonctionnel, l'horaire sera fixé en fonction des disponibilités des participants.

Nous recherchons des participants de tout âge, bienvenue à tous !

Pour plus d'information :
450 792-3030 poste 0
Courriel : info@saintbarnabesud.ca

TAXATION 2024

Si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez contacter Madame Marie-Eve Colas, responsable de la taxation, par courriel : adm@saintbarnabesud.ca ou par téléphone : 450 792-3030 poste 2



Versement	Date des paiements de taxes foncières
Le premier versement	Le ou avant le 27 février 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le deuxième versement	Le ou avant le 24 avril 2024
Le troisième versement	Le ou avant le 30 mai 2024
Le quatrième versement	Le ou avant le 8 juillet 2024
Le cinquième versement	Le ou avant le 11 septembre 2024
Le sixième versement	Le ou avant le 23 octobre 2024

Les modes de paiement acceptés sont par paiement direct (selon les institutions ayant la municipalité parmi sa liste de fournisseurs), par chèque ou en argent comptant, par paiement Interac au bureau municipal, ou par virement Interac (en faisant la demande par courriel : adm@saintbarnabesud.ca)



IMPORTANT

À tous les résidents de la rue de l'Anse et de la rue Grégoire

Modification de votre adresse postale

Suite à la modification de votre adresse postale (nom de municipalité et code postal), l'entente de redirection automatique de votre courrier se terminera le 16 juillet 2024.

Donc, passé cette date tout courrier qui ne sera pas adressé de la bonne façon risque d'être retourné à son expéditeur.

Vous devez communiquer votre nouvelle adresse à tous vos correspondants et entreprises de services (assurances habitation, gouvernements, permis de conduire et autres), si ce n'est pas déjà fait.

Prendre note que les entreprises, organisations ou institutions suivantes ont d'ores et déjà effectué les changements de façon automatique : Bell, Hydro-Québec, Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Telus et Vidéotron.

Vous n'avez pas non plus à informer les services d'urgence de ce changement.

Votre nouvelle adresse devrait être indiquée comme suit :

(Numéro civique et nom de rue)

Saint-Barnabé-Sud (QC)

J0H 1G0

Pour toute information supplémentaire,
veuillez me contacter

Linda Normandeau
Directrice générale et greffière-trésorière
Téléphone : 450 792-3030 poste 1
Courriel : dg@saintbarnabesud.ca

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous avons reçu plusieurs signalements concernant des excréments de chiens non ramassés et ce, plus spécifiquement à l'abribus de l'école.

La situation est vraiment désagréable et nous avons dû effectuer un nettoyage à cet endroit.

Il est de la responsabilité de chacun de ramasser pour son animal. Si c'est votre enfant qui promène le chien, il serait important de le sensibiliser à apporter des sacs pour ramasser lors de la promenade.

Nous tenons à rappeler qu'en vertu du règlement G 300, ch. 8, art. 50, part. f. :

" Il est interdit à tout gardien ou propriétaire d'un chien d'omettre de ramasser des matières fécales dans un endroit public ou sur une propriété privée. "

En vertu de ce règlement, les contrevenants sont passibles d'une amende d'au moins 200\$ et d'au plus 1000\$ pour la première infraction.

Merci de votre collaboration !

Séance de YOGA

GRATUITE :



Respirez,
Gardez le dos droit,
Inclinez votre buste,
et ramassez la crotte de
votre chien !





ATTENTION RÉSEAU D'ÉGOUT

VOUS ÊTES RESPONSABLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'USINE D'ÉPURATION ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS LES TOILETTES

A intervalles réguliers, la Municipalité doit faire effectuer des entretiens préventifs pour le bon fonctionnement de l'usine d'épuration des eaux. Ces entretiens sont cédulés afin d'éviter des bris, autant mineurs que parfois majeurs. La disposition inappropriée de certains objets est en lien direct avec certaines interventions que nous devons faire à l'usine.

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, nous devrions partir du fait qu'aucun autre objet que du papier hygiénique ne devrait se retrouver dans notre système d'égouts. Tout autre objet étant susceptible de se coincer dans les pompes et de créer ainsi un mauvais fonctionnement, un bris et par conséquent des coûts de réparation parfois très élevés.

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- L'usure anormale des pompes augmente les coûts d'entretien des stations de pompage.

Les lingettes humides (quelles qu'elles soient), tout comme les serviettes hygiéniques, tampons et leurs applicateurs, condoms, mégots de cigarette, cure-oreilles, etc. ne se désagrègent pas dans les conduits ni pendant le traitement à l'usine d'épuration. Ce sont tous des objets qui nuisent au bon fonctionnement de notre usine et qui, par conséquent en augmentent les coûts d'entretien.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour disposer adéquatement de ces objets et NON, ils ne doivent pas se retrouver dans les toilettes !

Merci de votre collaboration en vue du bon fonctionnement de notre usine et d'une réduction de ses coûts d'entretien.



RALENTISSEZ

Nous avons constaté que plusieurs visiteurs du bureau de poste et/ou du bureau municipal sont peut-être distraits et circulent rapidement dans le stationnement.

Un simple rappel de sécurité : plusieurs citoyens visitent quotidiennement notre bureau, le printemps arrive et la table de pique-nique sera bientôt réinstallée à l'arrière du bâtiment. Cet endroit est souvent un lieu de rencontre pour nos jeunes citoyens.

Personne ne souhaiterait qu'un accident s'y produise.

Merci de ralentir et d'être vigilants.

AMÉLIORER VOS CONNAISSANCES INFORMATIQUES VOUS INTÉRESSE ? FORMATION GRATUITE

Voici la possibilité de participer gratuitement à des ateliers d'informatiques. Le programme porte sur les outils informatiques et sur leurs fonctionnements. La Suite Office, la navigation internet, la cybersécurité, la communication, la gestion des mots de passe et de la boîte courriel sont tous des sujets abordés pendant la formation.

Si vous n'avez pas le matériel nécessaire pour y participer, il vous sera prêté.

Cours complet d'une durée de 15 à 20 semaines, selon la vitesse du groupe.

Si le nombre d'inscription est suffisant, il pourra être offert dans la Municipalité.

Ce programme est financé par le gouvernement du Canada, via le Fonds de relance des services communautaires.

Inscriptions : en personne, au bureau municipal, en nous téléphonant au 450 792-3030 poste 0, ou par courriel à info@saintbarnabesud.ca.



Voici les activités offertes par la FADOQ SAINT-BARNABÉ-SUD!



Vie active est en pause. Les cours de danse quant à eux se poursuivent.



BINGO

Judi le 18 avril dès 19 h
au Centre multifonctionnel



SOIRÉE DE DANSE

Le 20 avril 2024 dès 19 h 15
au Centre multifonctionnel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Le 16 avril 2024 à 17 h 30 au centre multifonctionnel

Un souper aura lieu avec un menu poulet : Inscription préalable requise

Informations et inscriptions auprès de Anne Cadorette

Bienvenue à tous!

INFO : Anne Cadorette 450 792-3901 || annecadorette@hotmail.com

Loisirs

SAINT-BARNABÉ-SUD

EN COLLABORATION AVEC LA BIBLIO
VOUS PROPOSENT



CONTE DE PÂQUES

El Kapoutchi
L'effroyable chasse
aux oeufs

ACTIVITÉ SURPRISE

Info : loisirs@saintbarnabesud.ca

Les enfants
doivent être
accompagnés
d'un adulte !



samedi 30 mars
9h30-11h30
au centre
multifonctionnel



Joyeuses Pâques



Distribution de plants et échange de végétaux

Le comité des loisirs vous invite
samedi 25 mai 2024, de 9h30 à 11h30

*du côté de la biblio
233, rang de Michaudville*

**des arbres (petits formats), des plants de
légumes et de fruits seront distribués**

**Si vous avez des plantes vivaces en trop vous pouvez les apporter d'autres
personnes pourront en bénéficier afin qu'ensemble, on agrémente les plates-
bandes des résidences de Saint-Barnabé-Sud**

Pour info : loisirs@saintbarnabesud.ca



Persévérance scolaire 2024

Visite de Monsieur le Maire à l'école de Saint-Barnabé-Sud !

La persévérance scolaire nous concerne tous !

A chaque année, lors des journées de la persévérance scolaire, Monsieur le maire, s'implique dans le mouvement et remet aux élèves de l'école des certificats de persévérance. Il profite de l'occasion pour remettre également aux professeurs des certificats de félicitation pour leur implication.



ACADÉMIE BASKETBALL EMB

1er au 5 juillet 2024 : 5ème et 6ème année

8 au 12 juillet 2024 : secondaires 1 et 2

5 au 9 août 2024 : secondaires 1 et 2

12 au 16 août 2024 : cadettes et juvéniles

165\$ + taxes, par semaine

Gymnase de l'école
265, rang de Michaudville

CAMIPS SPORTIFS

Saint-Barnabé-Sud

ACADÉMIE SOCCER EMB

Du 15 au 19 juillet 2024

Toute la semaine de 8h à midi

Ouvert aux joueurs de la 4ème à la 6ème année

165\$ + taxes pour la semaine

Gymnase de l'école et
terrain de sport de la Municipalité
265, rang de Michaudville

Contact : Mario Beulac - beulac98@hotmail.com
www.entrainementmb.com



BASKETBALL
CELTICS EMB
LIGUE D'ÉTÉ 2024

Tous les mercredis de 18h00 à 19h30 du 3 juillet au 21 août

Ligue ouverte à tous les joueurs et joueuses de basketball qui cherchent à jouer au courant de l'été 2024. Cette ligue est en vue d'une bonne préparation pour la saison 2024/2025.

18h00 à 19h00 Débutant/Intermédiaire 20 places maximum
19h00 à 20h00 Avancé 20 places maximum
90\$ + tx pour les 8 parties

Gymnase de l'école aux-Quatre-Vents (Immeuble Saint-Barnabé-Sud)
265 Rang de Michaudville, Saint-Barnabé-Sud, QC J0H 1G0

Contactez-nous via:

www.entrainementmb.com / facebook / instagram ou par courriel au beaulac98@hotmail.com





Formons un tout
pour notre avenir

Depuis 1840

Bibliothèque DE SAINT-BARNABÉ-SUD

ATELIER LITTÉRAIRE

JOSÉE OUMET

L'écrivaine passionnée de récits historiques vous invite à participer à un atelier créatif littéraire unique en son genre! Grâce à un test psychométrique, **venez découvrir quel type de personnage vous êtes** et comment vous pourriez être façonné en personnage de roman selon vos caractéristiques personnelles!



JEUDI, 25 AVRIL 2024

19 h à 20 h

Bibliothèque de St-Barnabé-Sud

Inscriptions avant le mercredi 24 avril:

au 450 502-8448,

bibliobarnabe@gmail.com, ou sur

place durant les heures d'ouverture

À partir de 9 ans et plus!

Places limitées!



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



**LA BIBLIOTHÈQUE EST À LA RECHERCHE
DE SUPER-HÉROS BÉNÉVOLES!**

**VIENS NOUS DONNER UN COUP DE
MAIN QUAND TU PEUX.**

MÉLINA DOYON AU 450 502-8448

BIBLIOBARNABE@GMAIL.COM



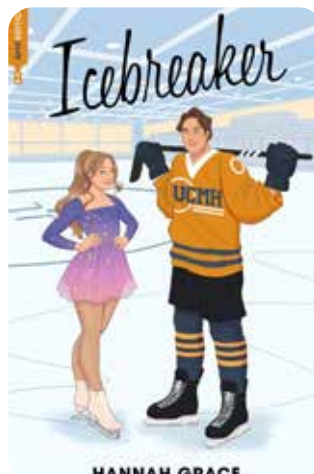
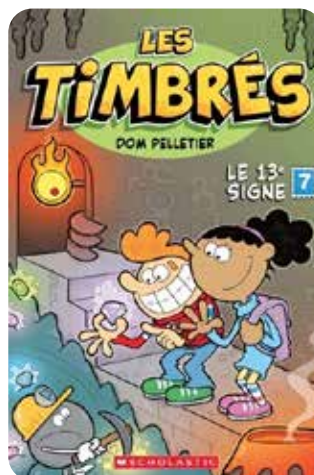
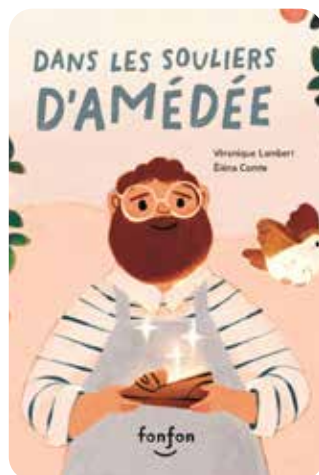
Formons un tout
pour notre avenir

Depuis 1840

Bibliothèque DE SAINT-BARNABÉ-SUD

AVRIL

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIO



251, rang Michaudville | 450 792-3030 poste 6

Heures d'ouverture : les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h

Inscription : Gratuite, pour tous les résidents de la municipalité

Emprunts : Maximum de 10 documents, pour une durée de 3 semaines.

Catalogue de la bibliothèque : www.librarything.fr/catalog/bibliobarnabe

Si vous avez des questions, que ce soit sur l'utilisation du catalogue, faire une demande d'achat ou une réservation, vous pouvez écrire à bibliobarnabe@gmail.com ou téléphoner à **Mélina Doyon au 450 502-8448**.

CONCOURS PHOTO

L'eau dans tous ses états

Détails sur la page de la MRC des Maskoutains : Concours photos
Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez joindre
Mme Margerie Lorrain Cayer au 450 774-3141, poste 3157.

Du 15 février au 14 avril 2024
sur le territoire de la MRC des Maskoutains



PRIX

DISTINCTION-FAMILLE

SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE
AVANT LE 12 AVRIL



Détails à : mrcmaskoutains.qc.ca



Vous connaissez un citoyen ou une citoyenne qui :

- Contribue au bien-être des familles par son engagement au sein de sa communauté, de son milieu de travail ou de l'organisation où il est bénévole?
- A une influence positive ou un effet multiplicateur sur son entourage, par les actions ou les projets qu'il mène et qui ont un impact sur la qualité de vie des familles ou des personnes qui les composent?

Cette personne pourrait bien être le prochain gagnant d'un Prix Distinction-Famille. Pour ce faire, nous avons besoin de vous.

Formulaire de candidature disponible ici :

https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/files/ugd/c31e4a_c6d1db2e88a240748fa5e7ce40914f92.pdf

CLINIQUE D'IMPOT GRATUITE

DATE

1^{er} mars-27 avril
lundi au jeudi
9 h à 16 h
Sur rendez-vous

LIEU

Galleries St-Hyacinthe
3200 boul. Laframboise
Porte entrée numéro 3
A côté du Dollorama

**Une équipe de 30 bénévoles
vous attends**

Organisée par :



**Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe**

OUVERT A TOUS

REVENU MODESTE

Personne seule : 35 000\$

Couple : 45 000\$

**Personne supplémentaire :
2 500\$**

SITUATION FISCALE SIMPLE

Aucun revenu

Revenu emploi

Aide sociale

Pension

RRQ

Assurance invalidité

Assurance emploi

REER

Bourse

SITUATIONS NON ADMISSIBLE

Travailleur autonome

Faillite

Décès

Vente résidence principale

PRENDRE RENDEZ-VOUS

450 773-4966

Poste 21 / Poste 30

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (ISP3026) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (ISP3025) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Nouvelle structure organisationnelle pour bâtir l'avenir

Montérégie, le 23 février 2024 – À la Fédération de l'UPA de la Montérégie, nous avons à cœur de vous offrir un service de proximité et d'accompagnement exceptionnel, et ce, en positionnant les productrices et les producteurs agricoles et forestiers au centre de nos préoccupations. Nous avons aussi à cœur d'atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Ainsi, afin de simplifier nos façons de faire, de faciliter la circulation de l'information entre nos équipes et nos parties prenantes et de soutenir davantage nos équipes dans la réalisation de leurs mandats, nous avons entamé un remaniement organisationnel profond et majeur.

Cette nouvelle structure organisationnelle nous permettra de mettre en place les assises nécessaires à l'avancement de l'organisation en fusionnant le Service de la vie syndicale, le Service de l'aménagement du territoire et du développement régional ainsi que le Service de l'agroenvironnement. De plus, le Service des communications sera réorganisé sous la direction régionale.

Malheureusement, cette restructuration entraîne la suppression de quatre (4) postes de direction; notamment la Direction à la vie syndicale et des communications, la Direction de l'aménagement du territoire et du développement régional, ainsi que la coordination des communications et de l'agroenvironnement. Les personnes touchées ont été informées et recevront le soutien nécessaire pour les accompagner dans cette période de transition.

En parallèle, la nouvelle structure organisationnelle engendre la création de nouveaux postes. À cet effet, les processus de sélection se dérouleront dans les meilleurs délais afin d'assurer la continuité des activités, le maintien des services de qualité et la pérennité de l'organisation.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration dans cette gestion de changement. Je suis confiante qu'à terme, cette nouvelle structure nous permettra de vous offrir encore plus efficacement les services de qualité auxquels vous êtes habitués.

Source et informations :

Catherine Machado
Directrice régionale
Fédération de l'UPA de la Montérégie
catherinemachado@upa.qc.ca

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 février 2024 à 19 h 30 au Centre multifonctionnel, situé au 233, rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alain Jobin, maire

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Monsieur Marcel Therrien
Madame Johanne Picard
Monsieur Gabriel Lapointe
Madame Dominique Lussier
Monsieur Jean-Sébastien Savaria
Monsieur Yves Guérette

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

1. Ouverture de la séance

Le maire, Monsieur Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

Résolution numéro 013-02-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire, Monsieur Alain Jobin, s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024

4. Période de questions

5. Communiqués et correspondances

5.1 Ministre de l'Environnement – Programme redistribution aux municipalités
5.2 Compte rendu Cour municipale, 1^{er} octobre au 31 décembre 2023

6. Administration et finances

6.1 Adoption des comptes payés et à payer
6.2 Rapport de gestion contractuelle, contrats de plus de 25 000 \$ - Dépôt
6.3 Association des directeurs municipaux du Québec - renouvellement adhésion
6.4 Transmission à la MRC des Maskoutains de l'état des taxes impayées – Autorisation
6.5 Dépôt d'un projet, Fonds de développement rural – Autorisation
6.6 Programme d'aide à la voirie locale – Transfert d'information au ministère
6.7 Projet de rénovation de la galerie de la bibliothèque – Remboursement des dons reçus

6.8 Municipalité engagée contre la violence conjugale – Déclaration de services- Adoption
6.9 Document d'accueil aux nouveaux arrivants – Autorisation de diffusion Reporté
6.9 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Conseil

7. Sécurité publique

7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains
7.2 RIPINM - Rapport des activités du mois de novembre 2023 - Dépôt

8. Transport routier et travaux publics

8.1 Rapport des travaux publics
8.2 Usine d'épuration contrôle du système de ventilation – Autorisation de travaux

9. Hygiène du milieu

9.1 Rapport – Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
9.2 Rapport – Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre

10. Aménagement et urbanisme

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment
10.2 Remplacement au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement – Autorisation de représentation par la firme Urbatek
10.3 Projet de règlement numéro 05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres – Dépôt du projet

11. Loisirs et culture - Vie communautaire

11.1 Rapport – Comité des loisirs

12. Période de questions

13. Levée de la séance

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette appuyé par Madame Johanne Picard il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux

Résolution numéro 014-02-2024

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe appuyé par Madame Johanne Picard et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2024 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2024

4. Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée

5. Communiqués et correspondances

Le maire fait mention des correspondances reçues

- 5.1 Ministre de l'Environnement – Programme redistribution aux municipalités
- 5.2 Compte rendu Cour municipale, 1^{er} octobre au 31 décembre 2023

6. Administration et finances

6.1 Résolution numéro 015-02-2024 Adoption des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 5 janvier au 1^{er} février 2024 avec les faits saillants suivants :

Salaires nets :

Élus	4 120.10 \$
Employés	18 687.83 \$

Dépenses :

Administration	17 178.70 \$
Sécurité publique	24 920.58 \$
Transport (voirie)	30 836.26 \$

Hygiène du milieu

Hygiène du milieu	101 775.24 \$
Eaux usées	3 364.49 \$

Aménagement et urbanisme	1 651.03 \$
--------------------------	-------------

Loisir et culture	25 035.98 \$
-------------------	--------------

Autres act.fin. et affectations	2 500.00 \$
---------------------------------	-------------

Total : 230 070.21 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Dominique Lussier appuyé par Madame Johanne Picard il est résolu:

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Résolution numéro 016-02-2024 Rapport gestion contractuelle – Dépôt

La directrice générale a déposé aux membres du conseil le rapport de gestion contractuelle, répertoriant les contrats de 25 000 \$ et plus attribués pour l'année 2023.

6.3 Résolution numéro 017-02-2024 Association des directeurs municipaux du Québec – Renouvellement d'adhésion

CONSIDÉRANT la période de renouvellement pour l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

CONSIDÉRANT l'utilité pour la directrice générale d'être membre

et de bénéficier des informations et autres formations disponibles via cette association;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'appuyer et d'offrir cette aide à la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria appuyé par Monsieur Yves Guérette il est résolu:

D'AUTORISER l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2024 de Madame Linda Normandeau, directrice générale au montant de 980 \$ plus les taxes applicables, incluant une prime d'assurance responsabilité.

Soit la cotisation annuelle au coût de 495 \$ et l'assurance juridique incluant le programme d'aide aux membres au coût de 485 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Résolution numéro 018-02-2024 Transmission à la MRC des Maskoutains des dossiers pour taxes impayées - Autorisation

CONSIDÉRANT QUE le Code municipal prévoit que les municipalités ont le droit de vendre à l'enchère publique une propriété immobilière située sur son territoire pour des taxes municipales impayées en totalité ou en partie;

CONSIDÉRANT que certains immeubles faisant partie du territoire de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud accusent des arriérés de taxes foncières;

CONSIDÉRANT la liste de ces immeubles soumise aux membres du conseil municipal par la directrice générale;

Matricule	2022	2023	Total	Intérêts 1 ^{er} février 2024
4867 14 3086	840.55 \$	1 240.33 \$	2 080.88 \$	154.36 \$
4970 64 0680	168.70 \$	1 870.82 \$	2 039.52 \$	104.53 \$
4965 77 8411		2 512.69 \$		91.92 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria appuyé par Monsieur Marcel Therrien il est résolu:

DE TRANSMETTRE à la MRC des Maskoutains tous les documents nécessaires à la mise en vente des immeubles pour non-paiements des taxes foncières, la liste desdits immeubles étant basée sur les créances pour les années 2022 et 2023;

DE NOMMER Monsieur Alain Jobin, maire et/ou Madame Linda Normandeau, directrice générale pour agir à titre de représentant(e) de la municipalité lors de la vente pour non-paiements des taxes foncières;

LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE que les citoyens visés ont reçus un minimum de trois communications par année leur rappelant les montants dus;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2024

6.5 Résolution numéro 019-02-2024

Dépôt d'un projet, Fonds de développement rural – Autorisation

CONSIDÉRANT les démarches en cours, incluant les appels d'offres dans le but de procéder à l'achat et l'installation de tableau (x) d'affichage numérique;

CONSIDÉRANT le coût prévu de ce genre de matériel;

CONSIDÉRANT l'impact positif pour les citoyens et l'amélioration de la transmission des informations municipales;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Yves Guérette il est résolu :

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Linda Normandeau, à signer tout document relatif au projet d'achat et d'installation de tableau (x) d'affichage numérique, et ce pour, et au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Résolution numéro 020-02-2024

Programme d'aide à la voirie locale – Transfert d'information au Ministère

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a versé une compensation de 15 792 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visaient l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, et résolu :

QUE la Municipalité informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, effectué pour l'année 2023 et dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 Résolution numéro 021-02-2024

Projet de rénovation de la galerie de la bibliothèque – Remboursement des dons reçus

CONSIDÉRANT le report du projet de rénovation de la galerie de la bibliothèque au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT l'appel à une contribution volontaire qui avait été fait et les dons reçus;

CONSIDÉRANT que ce projet était initialement prévu pour le printemps 2024 mais que suite à l'analyse des coûts il a été repoussé en 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, et résolu :

D'AUTORISER le remboursement des dons reçus, pour un montant total de 700 \$, selon les reçus déposés aux membres du conseil par la directrice générale lors de la présente séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.8 Résolution numéro 022-02-2024

Municipalité engagée contre la violence conjugale – Déclaration de services – Adoption

CONSIDÉRANT le Mouvement municipalité engagée contre la violence conjugale initié par la Municipalité, tel que mentionné par la résolution numéro 109-07-2021;

CONSIDÉRANT le développement de ce projet et son impact dans plusieurs municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Municipalité d'être inscrite auprès du ministère à titre de points de services dans la lutte contre la violence conjugale;

CONSIDÉRANT le projet de déclaration de services soumis aux membres du conseil lors de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Madame Johanne Picard, appuyé par Madame Dominique Lussier, et résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL adopte la déclaration de services telle que déposée lors de la présente séance;

QU'UNE COPIE DE CETTE DÉCLARATION soit acheminée vers les ministères visés;

D'AUTORISER le partage de cette déclaration avec toute municipalité souhaitant, à son tour, adopter une déclaration de services en lien avec la lutte contre la violence conjugale;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

~~6.9 Résolution numéro 02-2024~~

~~Document d'accueil des nouveaux arrivants – Autorisation de diffusion Point reporté~~

6.9 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil – Dépôt

Tel que requis par la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, la directrice générale a déposé les déclarations des intérêts pécuniaires reçues des membres du conseil suivants :

Maire : Monsieur Alain Jobin
Conseiller 1 : Monsieur Marcel Therrien
Conseiller 2 : Madame Johanne Picard
Conseiller 3 : Monsieur Gabriel Lapointe
Conseiller 4 : Madame Dominique Lussier
Conseiller 5 : Monsieur Jean-Sébastien Savaria
Conseiller 6 : Monsieur Yves Guérette

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2024

7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

Le conseiller, Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie.

7.2 RIPINM – Rapport des activités du mois de novembre 2023

La directrice générale a préalablement déposé auprès des membres du conseil le rapport des activités de la Régie intermunicipale de protection des incendies pour le mois de novembre 2023.

8. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

8.1. Rapport des travaux publics - Dépôt

La directrice générale a préalablement remis le rapport des travaux publics aux membres du Conseil.

8.2 Résolution numéro 023-02-2024 Usine d'épuration, contrôle du système de ventilation – Autorisation de travaux

CONSIDÉRANT le rapport de l'inspecteur municipal concernant le problème du système de ventilation à l'usine d'épuration des eaux;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les réparations ainsi que l'aperçu de soumission au montant approximatif de 1 013.70 \$, reçu de l'entreprise ayant installé ce système;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Yves Guérette, et résolu :

D'AUTORISER les réparations du contrôle de ventilation de l'usine d'épuration des eaux par l'entreprise NSW Contrôle;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Rapport

Le maire, Monsieur Alain Jobin donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

9.2 Régie de l'aqueduc Richelieu Centre – Rapport

Le conseiller, Monsieur Jean-Sébastien Savaria, donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - Dépôt

Une copie du rapport de l'inspecteur en bâtiments a été remise aux élus.

10.2 Résolution numéro 024-02-2024 Remplacement au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement – Autorisation de représentation par la firme Urbatek

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT l'entente de service intervenue entre la Municipalité et la firme Urbatek;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement est responsable d'appliquer et de faire respecter les règlements d'urbanisme, les règlements liés à l'environnement et les règlements liés à la sécurité, la paix et le bon ordre adoptés par la Municipalité, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et tous les autres règlements et lois en lien avec ce poste ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Madame Dominique Lussier, appuyé par Madame Johanne Picard et résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ désigne la firme Urbatek et tous ses employés à agir à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour et au nom de la Municipalité. Cette désignation permet la délivrance de permis, la délivrance de constat d'infraction contre tout contrevenant aux dispositions d'un règlement d'urbanisme (zonage, construction, lotissement, installation septique, émission des permis et certificats, démolition de bâtiment, permis d'abattage, dérogation mineure, etc.) et d'accomplir les devoirs et responsabilités afférentes à ce poste, relativement en lien avec le point ci-dessus, ainsi que le pouvoir de visiter les propriétés de la Municipalité conformément au Code municipal. Cette désignation permet également de reconnaître Urbatek et ses employés comme responsables de régler les mécontentements en vertu des articles 35 à 48 de la Loi sur les compétences municipales et sur demandes des citoyens ;

QUE L'EMPLOYÉ DE LA FIRME URBATEK agira et traitera tout dossier sous sa responsabilité selon les besoins du dossier, le tout sous la supervision de la directrice générale;

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE que tout employé de la firme Urbatek est couvert par l'assurance erreur et omission de la firme;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3 Projet de règlement numéro 025-05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres – Dépôt du projet

CONFORMÉMENT à l'avis de motion donné par Madame Johanne Picard, lors de la séance ordinaire du conseil, en date du 7 novembre 2023, la directrice générale remet aux membres du conseil le projet de règlement numéro 05-2023, portant sur la révision de la constitution du comité consultatif d'urbanisme et code d'éthique des membres.

* Les membres du conseil discutent de la constitution du Comité consultatif d'urbanisme

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Rapport – Comité des loisirs

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son rapport en tant que déléguée aux loisirs.

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2024

12. Sujets divers

13. Période de question

Résolution numéro 026-02-2024

14. Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Dominique Lussier, la séance est levée à 20 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

ALAIN JOBIN
Président d'assemblée
Maire

LINDA NORMANDEAU
Secrétaire d'assemblée
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce mardi 6 février 2024.

Linda Normandeau
Directrice générale et greffière-trésorière



MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains au **450 794-5027** ou par courriel au : prevention@ripinm.ca

SHARPIE OU SHAR-PEÏ OU CHARPIE

Mais que signifient ses mots qui sonnent tous pareil ?

Le premier représente le crayon marqueur, le second représente la race de chien Shar-peï. Finalement, celui qui nous intéresse plus spécialement, la charpie, aussi appelée la mousse de sècheuse.



Les sèche-linge (ou sècheuses) sont des appareils dont l'usage doit être fait en respectant quelques consignes afin d'éviter les mauvaises surprises - comme un incendie, par exemple.

Conseils de prévention

- Assurez-vous que la sècheuse dont vous faites l'usage est munie d'un filtre à charpie
- Nettoyez le filtre à charpie avant ou après chaque utilisation du sèche-linge. Retirez aussi les résidus de mousse qui s'accumulent près du filtre.
- Les tissus ayant été en contact avec des substances inflammables telles que l'essence, l'huile, des solvants ou de l'huile à massage, par exemple, doivent être bien lavés afin d'enrayer toute trace de ces produits. Il est recommandé de faire sécher ces morceaux à l'air libre.
- Vérifier fréquemment la sortie d'air située au niveau du mur extérieur de votre résidence. Veillez à ce que le conduit ne soit pas obstrué et à ce que l'évent s'ouvre pour laisser s'échapper l'air chaud lorsque la sècheuse est en fonction.
- Éteignez la sècheuse lorsque vous quittez votre résidence et lorsque vous allez dormir.



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

CECI N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL!

Retour de la
collecte
hebdomadaire
des bacs bruns
le 1er avril !

AUCUN
sac de plastique,
même compostable
ou biodégradable
n'y est accepté !



www.riam.quebec
450 774-2350



Tu...

... es dynamique,
autonome et
responsable?

... aimes travailler
à l'extérieur
auprès du public?

... es disponible
les fins de
semaines?

Tu as à coeur l'environnement

Deviens préposé(e) à l'écocentre

de Saint-Hyacinthe ou
d'Acton Vale



Horaire :

Samedis et dimanches
Du 13 avril au 24 novembre 2024

Salaire :

19,97 \$/heure

Responsabilités :

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveiller les entrées et sorties
- Evaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

Transmets ton c.v. au:

dgram@riam.quebec
2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe, (Québec), J2S 8R3
Des questions ? 450 774-2350



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



3 MOTS À RETENIR

pour faciliter votre tri des matières recyclables

CONTENANT



EMBALLAGE



IMPRIMÉ



Seuls les contenants, emballages et imprimés de
métal, verre, plastique, carton et papier
sont acceptés au bac de recyclage.



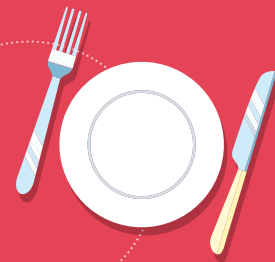
www.riam.quebec
450 774-2350



Le Centre d'Action Bénévole
est maintenant établi en permanence au
sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la
production de ses aliments, ce qui leur
permettra de produire davantage et dans
des meilleures conditions de travail.



La Popote
roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de **8,25 \$ du repas**. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié.

On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450 773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450 792-2270



LA CAMPAGNE EN BLUES

| SAMEDI 20 AVRIL - 19 h |
ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

**4H30 DE MUSIQUE
À NE PAS
MANQUER!**



BEN RACINE BAND



**MICH AND THE
BLUES BASTARDS**



JIM ZELLER

PRIX : 45\$ | BAR ET CASSE-CROÛTE SUR PLACE!
19 h - Ouverture des portes à 18 h

Billets en vente au :

Salon coiffure Expression Style - 450 792-3827
Bureau municipal de St-Bernard-de-Michaudville
Réservation par virement bancaire : Mélanie Bouclin
au 450 888-0854 ou melaniebou33@gmail.com



ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)



Dans les derniers mois, le gouvernement du Québec a proposé quelques formations accélérées et financées afin de répondre aux besoins de main d'œuvre. Ces formations de courtes durées sont des attestations d'études professionnelles (AEP).

La durée d'une AEP varie entre 3 et 6 mois selon le programme. Environ une cinquantaine de formations sont offertes à travers le Québec dans différents secteurs professionnels. Pour la plupart, les conditions d'admission et préalables sont un 3^e secondaire en français, mathématiques et anglais ou le test de développement général (TDG). Toutefois, il se peut que les préalables diffèrent d'une AEP à l'autre, il est important de se référer à un professionnel pour connaître les détails. Le ou la candidate doit être également âgée de 18 ans ou plus pour entamer des études de ce niveau.

Comme mentionné plus haut, le gouvernement du Québec peut parfois décider d'implanter de courtes formations et de financer les étudiants. Ce fut le cas pour certaines formations dans le domaine de la construction en octobre 2023 et en assistance à la personne dans le domaine de la santé qui débutera en mars 2024. Comme ces formations sont implantées sporadiquement, nous ne pouvons pas toujours savoir si elles reviendront d'une année à l'autre. Restez à l'affût des possibilités dans les médias et référez-vous à un ou une professionnelle pour connaître les opportunités.

Dans le cadre de SARCA Mobile, vous avez accès à une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement directement dans votre municipalité. Osez faire appel à ses services pour un retour aux études ou tout autre projet de réorientation professionnel.

Audrey Gatineau,
Conseillère en information scolaire
et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731



Conférence de Marthe Laverdière

« Après la pluie, le beau temps »

Judi le 11 avril à 20 h, à l'église Saint-Charles-sur-Richelieu. Ouverture des portes à 19 h.

Tous les profits seront versés à l'organisme :
« Au Cœur des Familles Agricoles » : ACFA.

Le coût est de 25 \$.

Points de vente : 438 397-3466
ou au ACFA 450 768-6995 poste 4.



Spectacle – Bénéfice à St-Denis

Christian-Marc Gendron et Manon Séguin
Dimanche le 28 avril 2024, à 14 h, à l'église de
St-Denis-sur-Richelieu.

Billets : 40 \$, 50 \$, et 60 \$,
avec reçu pour fins d'impôt.

Tél. : 450 787-2020 ou 450 787-9719.



PARRAINAGE CIVIQUE CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Tu veux faire la différence dans la vie
d'une personne qui a des capacités
différentes des tiennes?

Notre organisme a justement besoin de
8 nouveaux bénévoles qui habitent la MRC
pour être chacun judicieusement jumelé
à un de nos membre filleul. Les duos font
simplement des sorties qu'ils choisissent
ensemble et ils s'amusent.

Viens créer des liens avec nous,
en plus de favoriser la participation sociale
des membres, ça va te faire du bien,
ainsi qu'à ta communauté!

450 774-8758
parrainagecivique.org



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE ?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com  



Suspension Leblanc Inc.

295, rang du Bas-St-Amable
St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0

Sébastien Leblanc
Propriétaire

450 792-3510

www.unipro.ca

Accès>pharma chez Walmart



Joanie Richard Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



Entreprise S. Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

François Bourret, B.A.A. M. Fisc. COMPTABLE, FISCALISTE

450 252-3005

fbourret@ntic.qc.ca

525, rue Rouleau, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1B6

Impôts • Comptabilité • Services-conseils • Taxes (TPS, TVQ)

Pour annoncer dans le journal de Saint-Barnabé-Sud, contactez-nous !
450 795-3219 | info@impressionsklm.com



À vos côtés

INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des **résultats** et des **réalisations** de votre caisse.



Mardi 23 avril 2024



19 h 30



**Le lien pour assister à
l'assemblée est disponible
au [desjardins.com/
caisse-region-saint-hyacinthe](https://desjardins.com/caisse-region-saint-hyacinthe)**

C'est un rendez-vous!



**Votez en ligne
jusqu'au 27 avril 2024**

Votez* sur le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection des membres du conseil d'administration, si applicable, **dès la fin de la diffusion de la rencontre**, en visitant :

- le site Web de la Caisse ;
- desjardins.com ;
- AccèsD.

Si vous ne pouvez pas voter en ligne, une **borne de votation** sera mise à votre disposition à la Caisse.

* Certaines conditions s'appliquent.

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Référez-nous l'un de vos voisins ou amis
ET OBTENEZ JUSQU'À 75\$ DE CRÉDIT!

Complétez le formulaire **Référez-un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez

25\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
1 de nos services

50\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

75\$ de crédit*
si votre ami s'abonne à
nos 3 services



*Crédit applicable sur votre compte Cooptel.
Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

FERME MORIER

NIVELLEMENT À FORFAIT

 GPS



 Laser



Scraper 18 verges³

Service clé en main

Thomas Morier, agr.

 450-502-1679

 tmorier@gmail.com

 @NivellementMorier





- FRAISES
- MAÏS SUCRÉ
- CUISINE DU TERROIR

fermegadbois.com
info@fermegadbois.com
Tél. : 450 792-5112

889, rang St-Amable
Saint-Barnabé-Sud
J0H 1G0




Marcel Lavallière  Paysagiste inc

Conception et réalisation d'aménagement paysager

Service d'entretien paysager

Christian Bisson
designer en architecture de paysage
et technicien horticole

info@mlpaysagiste.com



ASHOQ 

APRQ 

251, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, Qc J0H 1G0

450 792-3080 | WWW.MLPAYSAGISTE.COM 









info@AULARI.com

AULARI.com

1-877-892-2126